



# la CGT Trésor Impôts Corse du Sud

M. Deplette futur Directeur des Finances Publiques de Corse du sud a reçu les organisations syndicales le 8 juillet.

Ci joint : Notre déclaration liminaire et le compte rendu de cette entrevue :

## 1. DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT :

Les militants CGT qui siègent aujourd'hui à cette réunion ont mandat de la CGT Trésor et Impôts de Corse du Sud. Comment ne pas évoquer lors de cette réunion, le mécontentement profond que les agents de la DGFIP expriment chaque jour ? En tant que représentants syndicaux, ce mécontentement qui frise la révolte, nous est exprimé régulièrement et ce, dans tous les services. Malgré les réductions d'effectifs plus importantes chaque année, il nous est demandé de remplir nos missions toujours plus pointues. Cette politique de reprise d'emplois nous paraît d'autant plus absurde que l'on fait appel à des retraités de notre administration pour assurer des missions ponctuelles. Mme Goubert nous assure que tout cela est gratuit et sans contrat. Serait-ce de l'esclavage moderne ? Doit-on avoir peur d'une modification de notre statut dans ce sens dans l'avenir ? On peut le craindre !

Nos hommes politiques, eux, nous demandent de participer à l'effort national visant à diminuer les déficits publics en faisant des coupes sombres dans nos effectifs, en baissant nos salaires tout en augmentant nos cotisations et le nombre de nos années de travail. Dans le cadre de la rigueur qui nous est appliquée, il ne vous aura pas échappé qu'une remise en cause des privilèges des appartements de fonction est à l'ordre du jour. La CGT est donc surprise d'apprendre qu'une prospection est en cours pour vous trouver, M. Deplette, un logement de fonction de + de 100 m<sup>2</sup> avec vue sur le golfe d'Ajaccio alors qu'au départ de M. Aguilera, l'appartement dont l'Etat est propriétaire sera vacant. 150 m<sup>2</sup> en plein centre d'Ajaccio ferait le bonheur de bon nombre d'entre nous. Sinon, il vous reste l'option du logement qu'occupe Mme Goubert et qui en principe, est dévolu au DSF que vous êtes aujourd'hui.

Dans un contexte de restructurations très importantes pour l'avenir des agents et du Service Public, la CGT dénonce le manque de transparence et l'absence de dialogue social qui accompagne ces changements. Un engagement de communication étape par étape nous avait été donné par vos prédécesseurs. Aujourd'hui, force est de constater l'absence d'informations en local et d'un point de vue plus général, le manque de dialogue avec les organisations syndicales et le personnel. Contrairement à ce que vous semblez penser, le dialogue social ne se limite pas à la tenue de CAP et de CTP où tout est déjà ficelé avant même de commencer. Le manque de considération de nos Directions envers les agents leur donne le sentiment de n'être plus que des pions que vous déplacez au gré des inspirations du moment. La création du SIP d'Ajaccio en est l'illustration flagrante.

### **Notre 1ère question précise concernant le SIP est celle-ci :**

Avez-vous oui ou non mandat pour négocier du lieu d'implantation de ce SIP ? Nous voulons vous rappeler ici ou vous rendre compte si vous ne les connaissez pas des démarches de notre syndicat pour trouver une autre solution que celle préconisée actuellement du Parc Cuneo comme lieu d'implantation. En effet, ce lieu qui devra rassembler une partie de nos services ne nous convient pas. Des pétitions ont été signées par le Personnel (à 80% par celui des Impôts), ainsi que par les Usagers. Des élus locaux nous ont apporté leur soutien : le 1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Ajaccio, M. Luciani, le Président du Conseil général, M. Panunzi, le Président de l'Assemblée de Corse, M. Bucchini et une motion a été votée à l'unanimité à l'Assemblée de Corse. Il semblerait que le mépris qui est ainsi exprimé envers les agents s'étende aussi aux élus corses puisque vous ne tenez pas compte de leur volonté !

### **La 2<sup>ème</sup> question concerne la date de création de ce SIP.**

Le 3 janvier 2011 avait été annoncé, un report est maintenant évoqué. Qu'en est il ? Le 28 janvier dernier, M. le Préfet lui-même s'était engagé à relayer notre demande de report du SIP aux instances directionnelles. Ce report avait été obtenu tant que le problème du choix du site n'avait pas été réglé. De plus, lors d'un entretien avec M. Aguilera, celui-ci avait convenu de la nécessité de repousser cette date au 1<sup>er</sup> avril 2011. Information confirmée par la suite lors du CTPL du 21 juin 2010. Nous sommes donc étonnés lorsque Mme Goubert affirme aux agents de Cuneo le même jour, 21 juin, que la date de création du SIP est maintenue au 03 janvier prochain !

Qu'est-ce que cela laisse à penser de la fusion et du travail de concertation entre nos 2 Directions ! Surtout que ce n'est pas le seul exemple dissonant (Goubert annonce que Grosjean sera adjoint du pôle transverse alors que dans l'organigramme ex DGCP, il en est le N°1).

**La 3<sup>ème</sup> question concerne les agents** : le SIP doit être la fusion de la partie Impôt de la Trésorerie rurale, de la Trésorerie Principale et du CDI. Mais quid des agents ?? En effet ceux de la rurale et ceux de la Trésorerie Principale en fonction aux orangiers ne savent pas qui devra rejoindre le SIP (quels effectifs ?) et à quelle date cela se fera ? Au vu des éléments précédemment abordés sur les conditions d'installation du SIP à Cunéo, vous pouvez légitimement comprendre que les agents soient en situation de stress. A noter aussi que les changements à venir (mise en place de la DRU, du service facturier, d'une Trésorerie Spécialisée Secteur local...) vont entraîner des bouleversements conséquents pour les agents aussi bien dans leur lieu de travail que dans l'évolution de leurs missions. A nos yeux, cette installation ne doit se faire que dans la transparence et l'écoute du personnel.

### **Deux éléments de conclusion :**

- Tout d'abord nous tenons à préciser que les points évoqués ici ne représentent qu'une partie des préoccupations actuelles des agents. Nous aurions pu choisir de vous parler également de Chorus, du CRP ou du devenir du personnel informaticien. Nous aurons l'occasion d'aborder ces sujets tout aussi importants dans un avenir proche. Vous pouvez compter sur nous !
- Nous voulons aussi insister sur le ressenti du personnel à qui l'on demande de travailler toujours plus pour atteindre des objectifs avec de moins en moins de moyens humains. Demain, on va nous demander de le faire encore plus longtemps en profitant de notre attachement profond à un Service Public de qualité.

## 2. COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN:

En réponse à nos interrogations sur le SIP d'Ajaccio, M. Deplette nous a donné les éléments de réponse suivants :

- le lieu : M. Deplette n'a pas mandat pour négocier du lieu d'implantation du SIP. Une réponse ministérielle au courrier de M. Bucchini (voir en pièce jointe), Président de l'Assemblée de Corse, est en cours
- la date : le 03 janvier 2011 est confirmé (sauf retard dû aux travaux)
- le Personnel : 16 agents du Trésor + 20 des Impôts (dont 2 adjoints) formeront ce SIP.

Issus du Trésor : 1 chef de poste + 1 adjointe et 5 agents issus de la Rurale + 9 agents de la TP déjà à Cuneo + 2 agents de la TP encore aux Orangers. Les autres agents des Orangers seront dispatchés sur des postes d'Ajaccio. M. Grosjean nous a confirmé que les agents du CFR (2) et de l'Autorité de Paiement (2) rejoindraient le DI plus tôt que prévu initialement. En effet, pour permettre au Personnel du futur service transverse RH de travailler ensemble sereinement avant les échéances de fin d'année, les mouvements de personnel se feront en septembre 2010.

Le service Recouvrement rejoindra donc l'ancien service CFR-AP tandis que le service RH (4 Trésor + 3 Impôts) occupera la salle actuelle de RC. Les locaux RH seront transformés pour créer des bureaux de Direction. Petites précisions : les services Redevance TV et Amendes rejoindront le pôle fiscal, contrairement à ce qui avait été annoncé pour les AMD qui devaient aller à la Rurale.

**Nous avons une nouvelle fois rappelé que tous ces changements devaient se faire en concertation avec les agents de façon d'une part à ne pas imposer unilatéralement des décisions et d'autre part pour que ces nouvelles implantations soient conformes à des conditions de travail normales.**

Sur la question des détachements et des mutations dans la filière fiscale issus de la CAPL Impôts du 02/07/10 : Un agent est nommé sur un poste, mais pour le confort de la direction, il reste détaché sans son consentement à son ancien poste. Un agent, à la disposition du directeur est affecté à ce poste, alors qu'il a souhaité changer de spécialité et rester à sa résidence, où nous jugeons qu'il disposerait d'un poste. L'agent serait un pion que l'on place et déplace au grès des suppressions d'emplois et des restructurations. La CGT impôts s'oppose aux détachements, car même s'ils sont en général acceptés par l'agent, ce dernier se trouve souvent contraint d'accepter.

La CGT a évoqué les logements de fonction dans sa déclaration liminaire. Les quatre prévus seront occupés par les heureux directeurs ( dont Monsieur DEPLETTE, Madame GOUBERT, Monsieur GROSJEAN, Monsieur STARTARI ). Ces directeurs ne subissent pas les difficultés que vivent les agents, un marché immobilier restreint, des loyers élevés et une perte de pouvoir d'achat effective et accélérée dans un avenir proche. Monsieur DEPLETTE nous a rétorqué, qu'il pouvait bénéficier légalement d'un logement. Le problème qui demeure se trouve dans la différence de traitement entre les fonctionnaires..... Dans l'avenir, les logements de fonction pour utilité de service devraient être supprimés. Era ora, mais nos collègues auront certainement une contrepartie. Nous avons spécifié que dans beaucoup de pays de la CEE, les logements de fonction étaient beaucoup moins répandus qu'en France.

L'emploi des retraités, a été évoqué par la CGT. Cette pratique, encore limitée, existe au sein de la filière fiscale. Nous y sommes opposés. Pour nous la charge de travail que connaissent les services ne peut être résorbée que par l'arrêt des suppressions d'emplois.

La CGT a également parlé des groupes de travail et plus particulièrement de celui sur le SIP d'Ajaccio. Seuls les élus sont mandatés par les agents pour les représenter. Ces groupes n'ont aucune légitimité. Il faut en abandonner l'usage.

M. Deplette a conclu par le fait qu'il était très attaché à la transparence nous espérons que ces belles paroles seront suivies d'actes concrets en ce sens.

**Soyez sûrs que la CGT veillera à ce que nos Directions respectent comme il se doit les hommes et les femmes qui sont le cœur de notre administration.**

Le Bureau